

Bulletin d'inscription à la formation Dirigeant de l'Economie Sociale et Solidaire – D.E.E.S.S

Concerne uniquement l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux

Inscription sous réserve d'un nombre de places suffisant.

Merci de bien vouloir nous retourner : 1 mois avant le début de chaque bloc

à l'adresse suivante :

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
Assistante de la formation « D.E.E.S.S »
9 avenue François Rabelais - BP39
33401 Talence

les éléments suivants :

- Le bulletin d'inscription à la formation ci-joint, dûment complété et signé,
- Un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 datant de moins de 3 mois (demande à faire sur le site du Ministère de la justice : https://casierjudiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml),
- □ Une photocopie d'une pièce d'identité recto/verso,
- □ 1 photo d'identité avec vos nom et prénom inscrits au dos,
- □ Un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'IRTS d'un montant de 200 € correspondant aux frais d'inscription (somme non remboursable) pour un parcours complet,
- Un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'IRTS d'un montant de € correspondant aux frais d'inscription (somme non remboursable) pour un parcours partiel (par bloc jusqu'à 3),
- Un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'IRTS d'un montant de 200 € correspondant aux frais d'inscription (somme non remboursable) pour un parcours partiel (au-delà de 3 blocs),
- Un accord ou un engagement de prise en charge du coût de la formation.

Tout dossier incomplet sera systématiquement rejeté.

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux 9 avenue François Rabelais BP39 - 33401 Talence Cedex 05 56 84 20 20 contact@irtsnouvelleaquitaine.fr

irtsnouvelleaquitaine.fr

Institut géré par l'Association Régionale du Travail Social Nouvelle-Aquitaine Siret : 301 168 803 00015 - APE : 8542Z Association déclarée n°W332002027

Déclaration d'activité: 72 33 000 55 33 Préfecture de la Gironde



Bulletin d'inscription à la formation Dirigeant de l'Economie Sociale et Solidaire – D.E.E.S.S

O Parcours complet

	O Parcours par	O Parcours partiel		
	□ Bloc 1	□ Bloc 4		
	□ Bloc 2	□ Bloc 5		
	□ Bloc 3	□ Bloc 6		
⊔ Mr ⊔ Mme Nom				
Nom de naissance :	Prénom :			
Adresse complète :				
N° Portable :				
Email :				
Nationalité :	Date de naissance	ə		
Ville de naissance :Dépt ()	Code postal :	Pays, si hors France :		
□ Reconnaissance MDPH				
Intitulé du diplôme le plus élevé	evé Niveau			
Situation actuelle :				
\sqcup Demandeur d'emploi \sqcup Salarié \sqcup	Etudiant 🗆 Autre (pré	ciser):		
Pour les salariés, merci de préciser :				
Lieu de travail :				
Nom de l'employeur :				
Adresse complète :				
Téléphone :	Email		Poste	
occupé :				
Nom et fonction du responsable :				
Organisme gestionnaire / siège social employe	eur (à compléter uniquem	ent si différent du lieu de travail) :		
Nom			Adresse	
complète :				
Téléphone :				
Nom et fonction du responsable :				
Type de contrat de travail :				
□ C.D.I. □ C.D.D. □ Contrat de Professionnalisat	ion □ Autre p <i>réciser)</i>			
Si contrat à durée déterminée indiquer la date de	fin du contrat :			

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux 9 avenue François Rabelais BP39 - 33401 Talence Cedex 05 56 84 20 20 contact@irtsnouvelleaquitaine.fr

irtsnouvelleaquitaine.fr

Institut géré par l'Association Régionale du Travail Social Nouvelle-Aquitaine Siret : 301 168 803 00015 - APE : 8542Z Association déclarée n°W332002027

Déclaration d'activité: 72 33 000 55 33 Préfecture de la Gironde

Prise(s) en charge financière(s) de la formation : I Employeur (Cachet et signature du responsable de l'établissement, obligatoires en bas de ce document) Nom de son OPCO : Adresse de facturation : Personne à contacter : Téléphone: Email: Vous-même (joindre une lettre d'engagement datée et signée) Une facture sera adressée directement à l'adresse indiquée en 1e page ☐ Autre(s) financement(s) (OPCO, Pôle Emploi, Agefiph, etc...) Joindre obligatoirement les justificatifs Organisme 1 Montant pris en charge Adresse de facturation : Personne à contacter : Téléphone: Email: Organisme 2 Montant pris en charge Adresse de facturation : Personne à contacter : Téléphone: Email:

Conditions

Signatures Stagiaire:

Signature

- 1 L'entrée en formation est effective :
 - après accord écrit de son financement par un tiers (employeur, OPCO, Pôle emploi, etc...,) ou par le stagiaire lui-même
 - après la signature de la convention de formation

à:.....le:..../...../

- après réception de ce bulletin d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation, sauf indication contraire
- 2 Les frais d'inscription donnent droit à l'accès et à la participation à la formation
- 3 L'inscription est valable pour la durée totale de la formation
- 4 Toute formation commencée sera facturée au prorata du temps de formation suivi et des frais pédagogiques et administratifs engagés
- 5 Toute heure de formation dispensée est due. En cas d'absence injustifiée, l'IRTS facture ces heures à l'employeur ou au stagiaire selon le cas. L'IRTS ne peut être tenu pour responsable de l'absence du stagiaire.

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux 9 avenue François Rabelais BP39 - 33401 Talence Cedex 05 56 84 20 20 contact@irtsnouvelleaquitaine.fr

irtsnouvelleaquitaine.fr

Institut géré par l'Association Régionale du Travail Social Nouvelle-Aquitaine Siret : 301 168 803 00015 - APE : 8542Z Association déclarée n°W332002027

Employeur (si financeur):

à:.....le:..../...../

Signature, cachet, nom et fonction du signataire

Déclaration d'activité: 72 33 000 55 33 Préfecture de la Gironde